



## **Le sous préfet de Vendôme tient salon**

**Dans le cadre de la Semaine de l'artisanat, André Pierre-Louis, sous préfet de Vendôme, s'est rendu dans un salon de coiffure de la ville pour un temps d'immersion au cœur de la profession.**

**André Pierre-Louis** n'a pas hésité à relever les manches et à enfiler le tablier pour prendre en charge la cliente d'**Estelle Pasquier**, du salon **Harmony Coiffure**, à Vendôme. Ce mercredi 21 mars au matin, dans le cadre de l'opération "Artisan d'un jour", organisée par la Chambre des métiers et de l'artisanat, le sous-préfet tenait à rendre hommage et à saluer l'artisanat de cette façon originale : «Partager le temps d'un moment la vie, le travail d'un artisan à l'occasion de cette semaine dédiée me paraît important.»

**Estelle Pasquier**, malgré sa sérénité et la bonne humeur affichée, ne cachait pas l'importance de cette visite : *«C'est en effet valorisant d'accueillir un représentant de l'Etat et, qui plus est, le voir s'impliquer en acceptant d'exercer les gestes de notre quotidien.»* Des échanges sur le métier, la réglementation, la formation, l'apprentissage, la fidélisation de la clientèle ou encore la concurrence dans un secteur d'activité où Vendôme compte pas moins d'une trentaine de salons.

### La dimension humaine

*«Ce n'est pas le jour des problématiques, poursuit **Estelle Pasquier**. Car les difficultés économiques sont les mêmes pour tout le monde, artisans, commerçants, PME et autres. Ce qui compte aujourd'hui, c'est la mise en lumière de l'artisanat, la défense de la corporation afin qu'elle perdure et se développe.»* Avec 25 années au service de la profession, elle s'est installée à la tête de son salon voilà sept ans, elle est également secrétaire-adjointe au sein de la **Chambre des métiers et de l'artisanat de Loir-et-Cher (CMA41)**. Pour l'occasion, **Yves Tomasi**, le directeur général des services de la **CMA41**, avait également fait le déplacement, rappelant au passage la stricte réglementation qui encadrerait les métiers de la coiffure.

Le sous-préfet complétant les échanges par une solide appréhension des difficultés inhérentes à la profession : qualification, allergies aux produits, station debout... sans manquer de saluer la dimension humaine de ce métier, où nombre d'artisans se rendent disponibles à l'occasion de journées particulières dans les maisons de retraites ou les Ehpad pour éclairer le quotidien de nos aînés.